Nations Unies A/59/599

Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 94 de l'ordre du jour
Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Lettre datée du 7 décembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant au paragraphe 2 de la résolution 58/15 de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 2003, dans lequel l'Assemblée se félicitait de la décision de l'État du Qatar d'accueillir une conférence internationale en vue de célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en novembre 2004, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport final sur la Conférence internationale de Doha sur la famille (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 94 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jamal Nasser **Al-Bader**

04-63946 (F) 231204 231204

Annexe à la lettre datée du 7 décembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapport sur la Conférence internationale de Doha sur la famille

Tenue à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille

29 et 30 novembre 2004, Doha (Qatar)

Table des matières

		Page
I.	Introduction	3
II.	Structure de la Conférence internationale de Doha sur la famille	5
III.	Aperçu des préparatifs de la Conférence	6
IV.	Résultats des travaux	7
V.	Actes de la séance de clôture de la Conférence internationale de Doha sur la famille	8
Appendice		
	Déclaration de Doha*	

* Pour la Déclaration de Doha, voir A/59/592.

I. Introduction

En 2004, l'Organisation des Nations Unies a célébré le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (1994). L'Assemblée générale des Nations Unies s'est félicitée de la décision du Qatar d'accueillir une conférence internationale pour célébrer cet anniversaire important[1]. Sous le haut patronage et grâce à la générosité de S. A. l'Émir du Qatar, cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, et de S. A. cheikha Moza bint Nasser Al-Missned, Présidente du Conseil suprême des affaires familiales, la Conférence internationale de Doha sur la famille s'est tenue au Qatar, les 29 et 30 novembre 2004.

Les participants à la Conférence ont examiné et analysé la portée du paragraphe 3 de l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui proclame que la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et qu'elle a droit à la protection de la société et de l'État. Les préparatifs de la Conférence ont duré un an et ont pris la forme de manifestations gouvernementales, de dialogues régionaux et de centaines de débats organisés à l'échelon local par la société civile. Lors de la dernière réunion à Doha, des représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des organisations non gouvernementales, de groupes religieux et des milieux universitaires ont évalué l'état d'avancement des préparatifs, en ont examiné les résultats et la documentation, et ont formulé leurs propres recommandations. La série de manifestations interdépendantes qui ont culminé avec la Conférence de Doha, a suscité un regain d'intérêt de la part du public pour les programmes axés sur la famille en tant qu'élément essentiel de l'édification d'une société juste, stable et sûre, selon les termes employés par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport sur la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille[2].

La célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille visait les objectifs suivants :

a) Faire mieux connaître les questions relatives à la famille aux gouvernements ainsi qu'au secteur privé;

b) Renforcer la capacité des institutions nationales en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques relatives à la famille;

c) Encourager les initiatives en vue de régler les problèmes qui ont une incidence sur la situation des familles ou qui en découlent;

d) Entreprendre, à tous les niveaux, des études et des évaluations de la situation et des besoins des familles, y compris recenser des questions et des problèmes particuliers;

e) Accroître l'efficacité des mesures prises aux échelons local, national et régional pour exécuter les programmes spéciaux en faveur des familles, engendrer de nouvelles activités et renforcer celles qui existent;

f) Améliorer la collaboration entre les organisations non gouvernementales nationales et internationales qui s'occupent de la famille[3].

La Conférence de Doha a concrètement servi ces objectifs.

---

[1] Assemblée générale, résolution A/RES/58/15 (15 décembre 2003).

[2] Rapport du Secrétaire général, A/59/176 (23 juillet 2004), par. 4.

[3] Ibid., A/59/176, par. 1.

A. Objet de la Conférence internationale de Doha sur la famille

La Conférence de Doha a fait appel à tous les secteurs de la société, aux échelons local, national et international, en vue d'établir, de rassembler et d'analyser les données sociales et scientifiques nécessaires pour renforcer cet élément naturel et fondamental de la société qu'est la famille[4]. Selon le Secrétaire général de l'ONU, la famille a la capacité, souvent inexploitée, de contribuer au développement national et à la réalisation des grands objectifs de chaque société, y compris l'élimination de la pauvreté et l'édification d'une société juste, stable et sûre[5].

La Conférence de Doha a été organisée en vue d'exploiter les capacités sociales, culturelles, économiques et politiques de la famille. Les participants ont examiné les résultats, les recommandations et les conclusions formulées dans le cadre d'une série de manifestations internationales coordonnées. Les données accumulées démontrent que la famille est non seulement l'élément naturel et fondamental de la société (Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 16, par. 3) mais aussi l'agent principal du développement durable. La Conférence de Doha visait à réaffirmer la pertinence des normes internationales et à formuler des propositions d'action susceptibles d'inspirer un programme de recherches, de discussions et de mesures collectives axées sur la famille, pour les 10 prochaines années.

B. Préparatifs

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, des réunions gouvernementales ont été tenues à Cotonou (Bénin), à Bakou et à Riga. Le processus s'est enrichi d'une série de dialogues régionaux, dont :

- Le troisième Congrès mondial de la famille, tenu du 29 au 31 mars 2004 à Mexico;
- Le Dialogue scandinave, tenu les 14 et 15 mai 2004 à Stockholm;
- Le Dialogue européen, tenu du 23 au 25 août 2004 à Genève;
- Le Dialogue Asie-Pacifique sur la famille, tenu du 11 au 13 octobre 2004 à Kuala Lumpur.

En outre, des centaines de réunions de la société civile ont été organisées par des associations locales dans plus de 134 villes du monde.

Les déclarations, les rapports, les documents, les essais, les observations personnelles, les résultats et les propositions d'action émanant de ces manifestations ont été présentés au secrétariat de la Conférence. Tous ces matériaux ont été rassemblés en deux rapports à l'appui de la Déclaration de Doha.

---

[4] Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 16, par. 3.

[5] Ibid., A/59/176. par. 4.

C. Résultats des travaux

Au nombre des rapports établis pour la Conférence internationale de Doha sur la famille figurent une publication qui rassemble des textes issus de plus de 200 réunions locales, ainsi qu'un volume préliminaire concernant des travaux de recherche (voir *The World Unites to Protect the Family: Reports, Statements and Stories from Community Meetings, Non-Governmental Organizations and Members of Civil Society Working to Protect the Family World-Wide*, ouvrage distribué à Doha, le 29 novembre 2004, rassemblant et résumant les rapports issus des réunions tenues à l'échelon local; *The Family in the Third Millennium: Selected Scholarship Reported to the Doha International Conference for the Family*, ouvrage distribué à Doha, le 29 novembre 2004, offrant un aperçu des travaux d'érudition volumineux rassemblés au cours des préparatifs de la Conférence). En outre, une compilation de l'ensemble des documents, déclarations et matériaux soumis au Secrétariat a été présentée dans le cadre de la Conférence.

La version préliminaire de la Déclaration de Doha a été établie par un comité de rédaction nommé par S. A. cheikha Moza bint Nasser Al-Missned.

II. Structure de la Conférence internationale de Doha sur la famille

A. Parrainage gouvernemental

S. A. cheikha Moza bint Nasser Al-Missned, épouse de S. A. l'Émir du Qatar et Présidente du Conseil suprême des affaires familiales du Qatar, a défini les grandes orientations de la Conférence internationale de Doha sur la famille. Elle a créé un comité organisateur, présidé par S. E. Abdulla bin Nasser Al-Khalifa, Secrétaire général du Conseil suprême des affaires familiales.

Nombre d'autres ministères, départements et services de l'État du Qatar ont épaulé le Comité organisateur, dont le Ministère des affaires étrangères, par l'entremise de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Outre le Qatar, nombre d'autres entités gouvernementales aux échelons local, régional, national et international, y compris des États Membres et le Secrétariat de l'ONU, ont participé aux préparatifs de la Conférence.

B. Participation des organisations non gouvernementales

Un grand nombre d'organisations non gouvernementales, de groupes, d'associations et de membres de la société civile ont apporté leur contribution aux préparatifs de la Conférence de Doha. Un groupe de travail des ONG a coordonné un réseau de débats, conférences et dialogues préliminaires. Ce comité était composé de représentants de l'Association CARE, de la Catholic Family and Human Rights Foundation, du Family Research Council, et du World Family Policy Center (Brigham Young University).

III. Aperçu des préparatifs de la Conférence

Le 23 juillet 2004, le Secrétaire général de l'ONU a publié un rapport sur la célébration de l'Année internationale de la famille. Il y est souligné que l'un des principaux objectifs de la célébration du dixième anniversaire était de remobiliser le public pour qu'il prête une plus grande attention à la famille et soutienne plus vigoureusement les politiques et les programmes afférents[6]. La Conférence de Doha s'est employée à ressusciter cet intérêt envers un composant essentiel dans l'édification d'une société juste, stable et sûre[7].

Une série de manifestations gouvernementales, de dialogues régionaux et de réunions locales ont eu lieu en marge de la Conférence. Ces activités ont favorisé des débats ouverts entre décideurs, représentants de l'État, universitaires et citoyens intéressés dans les communautés du monde entier.

A. Manifestations gouvernementales

Le processus de Doha a donné lieu à des manifestations gouvernementales au Bénin, en Azerbaïdjan et en Lettonie.

Cotonou : Le Gouvernement béninois a parrainé une conférence intergouvernementale consacrée à la vie familiale en Afrique. La Conférence régionale africaine sur la famille s'est tenue à Cotonou les 27 et 28 juillet 2004. À cette occasion, des responsables ministériels et des personnalités locales ont rencontré des membres de la société civile pour débattre de l'application du Plan d'action pour la famille en Afrique.

Bakou : Le 14 octobre 2004, le Gouvernement azerbaïdjanais a tenu une conférence nationale sur les aspects sociodémographiques et sexospécifiques de la famille. La conférence a été l'occasion pour la communauté scientifique de prêter attention aux problèmes relatifs à la famille et aux solutions envisageables. Un rapport à ce sujet a été soumis au secrétariat de la Conférence de Doha.

Riga : Le Gouvernement letton a organisé une réunion d'experts sur les besoins de la famille et de l'enfant. Tenue en octobre 2004, cette réunion a permis de passer en revue les initiatives gouvernementales visant à promouvoir la stabilité de la vie familiale et l'égalité de droit pour les femmes. Un rapport sur la manifestation a été soumis au secrétariat de la Conférence de Doha.

B. Dialogues régionaux

Le Comité de travail des ONG a prêté son appui au Comité organisateur de la Conférence en organisant quatre dialogues régionaux préparatoires à la session finale de la Conférence de Doha :

Mexico : Le troisième Congrès mondial de la famille s'est réuni à Mexico du 29 au 31 mars 2004. Cette manifestation a attiré des participants venus de plus de 15 pays d'Amérique latine pour trois jours de débats sur l'efficacité de la politique familiale. Des centaines de documents ont été présentés par des dirigeants

---

[6] Ibid., A/59/176, par. 32.

[7] Ibid., A/59/176, par. 4.

politiques, des organisations non gouvernementales, des universitaires et des représentants de différentes confessions. À l'issue du Congrès, les participants ont adopté la Déclaration de Mexico (à paraître dans la prochaine édition de la publication intitulée *The Family in the Third Millenium*).

Stockholm : Un second dialogue a été organisé à Stockholm, les 14 et 15 mai 2004, sous les auspices de membres du Parlement suédois. Les participants ont abordé les questions relatives à la structure familiale, aux réfugiés, à l'intégration familiale et aux migrations, et envisagé les mesures qu'il conviendrait de prendre pour aider les parents qui travaillent et les familles monoparentales.

Genève : Un groupe d'universitaires s'est réuni pendant trois jours à Genève, du 23 au 25 août 2004. Vingt-deux universitaires originaires d'Espagne, du Royaume-Uni, de Suisse, du Canada, de la République tchèque, de Suède et des États-Unis ont présenté les résultats de leurs recherches concernant la famille, le mariage, la dignité humaine, les parents et les enfants, ainsi que les valeurs sociales, religieuses et culturelles.

Kuala Lumpur : La série de dialogues s'est achevée par le Dialogue de la région Asie-Pacifique en vue de la Conférence de Doha. Dans le cadre de cette manifestation, accueillie par le Conseil national de la population et du développement de la famille du Ministère de la femme, de la famille et du développement communautaire, environ 75 rapports établis par des universitaires, des responsables gouvernementaux et des membres des collectivités de plus de 20 pays d'Asie et du monde ont été présentés. À l'issue de la réunion, les participants ont adopté la Déclaration de Kuala Lumpur (à paraître dans la prochaine édition de la publication intitulée *The Family in the Third Millenium*).

C. Réunions de la société civile

Afin de faire participer la société civile mondiale au dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, le Comité de travail des ONG a appuyé l'organisation de centaines de réunions locales. Deux cent quatre au total ont été tenues dans 34 pays. Des rapports, des déclarations écrites et orales et les résultats des travaux de ces réunions ont été compilés dans le rapport intitulé *The World Unites to Protect the Family.*

IV. Résultats des travaux

La Conférence internationale de Doha sur la famille a permis à la communauté internationale de mieux appréhender le concept de famille, dans toutes les régions du monde. Les participants à la Conférence ont examiné et analysé de près la détermination de la communauté internationale à faire de la famille un élément naturel et fondamental de la société, ayant droit à la protection de la société et de l'État, en vertu du paragraphe 3 de l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les textes issus des travaux de la Conférence explorent le sens à donner à ce consensus de longue date :

a) *The World Unites to Protect the Family* est un rapport qui rassemble les déclarations, les exposés, les anecdotes et les résultats issus de centaines de réunions de la société civile dans le monde entier;

b) *The Family in the Third Millennium*. Au début de 2004, le Groupe de travail des ONG, en quête de documents, a lancé un appel mondial. Il a reçu plus de 140 synthèses établies par des universitaires et des chercheurs du monde entier. Les heureux élus ont été invités à présenter leurs documents dans leur intégralité lors des dialogues régionaux. *The Family in the Third Millennium* est une première tirée parmi ce corpus. L'édition finale sera publiée au début de 2005;

c) *Matériaux compilés et indexés, soumis au secrétariat de la Conférence*. Des centaines de pages de rapports, de déclarations, de documents et autres matériaux ont été soumises en 2004 au Comité de travail des ONG. Une compilation indexée a été mise à la disposition des participants à la Conférence de Doha;

d) *Déclaration de Doha*. Adoptée à l'issue de la Conférence, la Déclaration de Doha réaffirme l'engagement de la communauté internationale en faveur de la famille, du mariage, de la dignité humaine, des parents et des enfants, et des valeurs culturelles, religieuses et sociales. Elle appelle aussi celle-ci à prendre aux échelons local, régional et international les mesures qui s'imposent pour appuyer et tenir ces engagements.

V. Actes de la séance de clôture de la Conférence internationale de Doha sur la famille

La Conférence de Doha a rassemblé un large éventail de participants, représentant une multitude de cultures, de systèmes politiques et de confessions. Ces parties prenantes étaient unies par la conviction commune qu'en protégeant l'élément naturel et fondamental de la société que constitue la famille[8], les communautés, les nations, les régions et le monde n'encourageaient pas seulement le développement durable mais aussi la compréhension entre les cultures, qui est le fondement indispensable d'un monde stable, sûr et juste pour les générations à venir.

Les représentants présents à la séance de clôture de la Conférence, les 29 et 30 novembre 2004, ont passé outre les obstacles traditionnels, nationaux, politiques et autres afin de faire cause commune à l'appui de la famille. Les participants comprenaient des représentants des gouvernements, des organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, du secteur privé, et de diverses confessions, ainsi que des membres de la société civile, des universitaires et des chercheurs émérites. Ils ont participé à deux journées de débat de haut niveau avec des experts internationaux renommés qui ont abordé un large éventail de thèmes essentiels pour la vie de la famille moderne. Ils ont aussi adopté la Déclaration de Doha.

Qu'il s'agisse des recommandations formulées par les experts en politique ou des vues exprimées par les représentants des gouvernements et les membres de la société civile, la Conférence de Doha a été une manifestation transparente et représentative. Elle a donné lieu à l'établissement de documents précieux – aboutissant à la Déclaration de Doha – qui fournissent une base utile pour les recherches, débats et initiatives des 10 prochaines années.

---

[8] Déclaration universelle des droits de l'homme, par. 3, art. 16.

A. Séances plénière et thématiques de la Conférence

Séance plénière : la Conférence internationale de Doha sur la famille s'est ouverte par une déclaration en séance plénière faite par S. A. cheikha Moza bint Nasser Al-Missned, épouse de S. A. l'Émir du Qatar et Présidente du Conseil suprême des affaires familiales du Qatar. Elle a souhaité la bienvenue aux représentants et constaté l'importance du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, occasion d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la famille. Elle a noté qu'une vie de famille saine était un composant essentiel du développement durable, tant social qu'économique. Elle a aussi fait valoir que les peuples du monde partageaient des vues et une compréhension communes quant au sens et à l'importance de la famille. Elle a souligné l'importance des initiatives visant à renforcer la structure familiale, en ce début de millénaire. Dans le contexte de l'engagement inébranlable du Qatar en faveur de la famille, et en vue de mettre en application le premier Appel à l'action énoncé dans la Déclaration de Doha, elle a annoncé que l'État du Qatar créerait un institut international d'étude de la famille.

Dans le cadre de la séance plénière, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique, a formulé des observations. Un représentant du Groupe de travail des ONG a également pris la parole.

Séances thématiques : la Conférence de Doha a ensuite été divisée en plusieurs séances couvrant quatre thèmes principaux :

- La famille au troisième millénaire : enjeux et conséquences
- Les fondements juridiques et religieux de la famille au troisième millénaire
- Famille et éducation
- Famille et dialogue social

Sous ces grandes rubriques, les intervenants ont abordé, entre autres, les questions suivantes :

- Famille et mondialisation
- Famille et développement
- Promotion de la stabilité matrimoniale et sociale
- Effets bénéfiques du mariage sur les hommes, les femmes et les enfants
- Éducation et enjeux de la modernisation
- Éducation et personnes âgées
- La famille, fondement du dialogue social
- Les médias et la famille moderne : rôle et problèmes
- La complémentarité des hommes et des femmes
- Transmission des valeurs d'une génération à l'autre au sein de la famille élargie

Les travaux d'érudition et les données d'expérience présentés au cours de ces séances seront publiés dans la prochaine édition de *The Family in the Third Millennium*.

B. Négociation de la Déclaration de Doha

La Déclaration de Doha a été négociée les 29 et 30 novembre 2004 par un comité intergouvernemental de négociation, composé de représentants de divers gouvernements et présidé par S. E. Abdulla Eid Al-Sulaiti, Premier Secrétaire de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La première version de la Déclaration a été établie par un comité de rédaction présidé par M. Abdul Jalil Lahmanate, Conseiller spécial de Son Altesse. Elle a été présentée à tous les participants à la Conférence, à l'issue de la séance plénière, le 29 novembre 2004. Les intervenants qui n'assistaient pas à la Conférence ont été invités à soumettre leurs observations écrites au Comité intergouvernemental de négociation, au plus tard à 18 heures, le 29 novembre.

Le Comité intergouvernemental de négociation a entamé ses discussions à l'issue de la séance plénière. Les délibérations ont débuté dans l'après-midi du 29 novembre et se sont poursuivies jusqu'au petit matin, le 30 novembre 2004. Lors d'une séance particulièrement productive, le 30 novembre, la version finale de la Déclaration de Doha a été arrêtée. Le Président du Comité a exprimé sa profonde gratitude aux membres du Comité pour leur contribution fructueuse. De leur côté, les membres ont exprimé leur appréciation concernant la qualité du texte de la Déclaration. Ils ont également remercié Son Altesse et l'État du Qatar d'avoir eu l'obligeance d'organiser la Conférence.

La Déclaration de Doha réaffirme les engagements de la communauté internationale énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les textes de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et d'autres documents des Nations Unies. Les paragraphes liminaires de la Déclaration passent en revue les objectifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et évoquent le processus préparatoire de la Conférence. Les paragraphes du dispositif réaffirment les engagements de la communauté internationale envers la famille et appellent à prendre les mesures qui s'imposent pour les tenir.

C. Séance finale et adoption de la Déclaration de Doha

Le texte de la Déclaration de Doha, approuvé par le Comité intergouvernemental de négociation, a été présenté lors de la séance finale de la Conférence, à laquelle S. A. cheikha Moza bint Nasser Al-Missned a assisté.

La séance s'est ouverte par un résumé des débats de la Conférence, présenté par S. E. Abdullah Nasser M. Al-Khalifa, Secrétaire général du Conseil suprême des affaires familiales de l'État du Qatar. Le texte final de la Déclaration a ensuite été présenté aux participants par cheikha Hessa bint Khalifa bin Hamad Al-Thani, Vice-Présidente du Conseil suprême des affaires familiales. Sur la recommandation du Président du Comité intergouvernemental de négociation, celle-ci a demandé aux

représentants des gouvernements présents à la Conférence d'adopter la Déclaration à main levée. Tous les participants ont aussi été invités à manifester leur soutien au document. Des représentants des Parlements suédois, letton et néo-zélandais ont fait des déclarations par lesquelles ils se sont félicités de l'adoption de la Déclaration. Son Altesse a ensuite formulé des observations finales, réitérant l'engagement de l'État du Qatar à veiller à l'application des textes issus de la Conférence et à établir un centre international d'étude de la famille.

D. Engagements

Les participants à la Conférence ont engagé multiples parties prenantes à envisager la meilleure manière de fournir à la famille la protection de la société et de l'État garantie par la Déclaration universelle des droits de l'homme[9]. Ils ont incité les représentants de l'État, les organisations non gouvernementales, les groupes religieux et les membres de la société civile à prendre des mesures pour parvenir aux objectifs énoncés dans la Déclaration universelle.

État : les représentants de l'État ont reçu une masse d'informations, y compris les vues de la société civile et les résultats des travaux d'universitaires du monde entier, qui enrichiront les négociations futures concernant la famille et la vie familiale. La Conférence de Doha recommande que les gouvernements tiennent compte comme il se doit de ces données – en particulier la Déclaration de Doha – dans le cadre de discussions futures consacrées à la famille.

Organisations non gouvernementales : Le réseau composé d'organisations non gouvernementales, de responsables religieux, d'universitaires et de membres de la société civile représentés à la Conférence a été investi d'une nouvelle mission pour ses activités de collaboration futures. La Conférence recommande à ce réseau d'envisager les travaux qui en sont issus – y compris les travaux des universitaires et la Déclaration de Doha – comme fondement de ses recherches, analyses, politiques et activités organisationnelles futures.

État du Qatar : Le premier Appel à l'action de la Déclaration de Doha invite à mettre au point des programmes propres à stimuler et à encourager la concertation entre les pays, les religions, les cultures et les civilisations au sujet de la vie familiale et du mariage[10]. Étant donné sa volonté d'atteindre les objectifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, l'État du Qatar prendra des mesures concrètes pour parvenir aux objectifs énoncés dans cet appel à l'action. S. A. cheikha Moza bint Al-Missned a annoncé que, par l'entremise du Conseil suprême des affaires familiales et d'autres organismes idoines, l'État du Qatar créera un institut international d'étude de la famille dont les travaux seront coordonnés par les entités gouvernementales pertinentes et d'autres entités qui se consacreront à étudier, appuyer et faire appliquer la Déclaration de Doha.

---

[9] Déclaration universelles des droits de l'homme, par. 3, art. 16; voir aussi le rapport du Secrétaire général A/59/176 (23 juillet 2004), par. 4 (qui fait valoir que la contribution de la famille à la société est le plus souvent passée sous silence).

[10] Déclaration de Doha, Appel à l'action, par. 1. Voir aussi le Rapport du Secrétaire général qui note qu'il importe de mener des recherches approfondies et de plus longue haleine sur la famille, ses fonctions, son organisation et sa dynamique afin d'ajuster les politiques ou d'en élaborer de nouvelles. A/59/176, par. 39 et 40.